

Initiatives ministérielles

C'est comme s'il disait: «Laissons le marché libre décider du sort du pays.» Pouvez-vous imaginer ce que serait notre pays, monsieur le Président, si les gouvernements précédents avaient adopté cette attitude? S'ils avaient simplement laissé les puissants Américains venir nous dominer économiquement, nous n'aurions pas de pays. Il n'y aurait pas de Canada.

Nous célébrions aujourd'hui le centenaire du décès de sir John A. MacDonald. Le centenaire du décès d'un chef du Parti conservateur qui avait une vision du Canada: un chemin de fer d'un bout à l'autre du pays et des programmes convenables pour soutenir l'industrie canadienne et les emplois qu'elle procurait partout au pays. Il avait une vision du Canada et il s'était engagé à en faire vraiment un pays, un pays distinct des États-Unis, un pays ayant sa propre identité. Ce pays aurait son propre style de vie et une vision de l'avenir qui serait entièrement différente de celle des États-Unis.

Aujourd'hui, nous nous trouvons exactement dans la situation opposée. Nous nous trouvons en présence d'un gouvernement qui n'a aucune vision et qui est tout disposé à vendre le Canada aux États-Unis sous quelque forme que ce soit et le plus rapidement possible. C'est ce gouvernement qui élimine toutes sortes de programmes qui unissent les Canadiens et font l'unité de notre pays.

Aujourd'hui, nous débattons de l'un de ces programmes. Les Canadiens siégeant à la Chambre des communes ont donc l'occasion de se lever pour dire: «Ça suffit.» Le tarif de l'Est éliminera à jamais l'un des systèmes les plus importants et les plus cruciaux pour l'économie des provinces de l'Atlantique.

Nous n'avons pas à tolérer ce geste. Nous n'avons pas à laisser faire le gouvernement. C'est pourquoi j'implore tout spécialement mes collègues d'en face de faire le bon choix, de se lever et d'appuyer les provinces de l'Atlantique.

Sinon, toute l'activité économique continuera à se diriger vers le centre du pays. Puis, avec l'Accord de libre-échange signé avec les États-Unis—que Dieu nous garde d'un accord de libre-échange avec le Mexique aussi—si nous continuons à laisser l'activité économique migrer vers le sud, dans la ceinture de soleil et dans le nord du Mexique, c'est là que l'économie de l'Amérique du Nord aura son centre.

C'est là que seront les emplois. C'est là que s'opérera la synergie entre économie et investissement. Ce ne sera pas dans les provinces de l'Atlantique. Ce ne sera pas au Canada, un point c'est tout.

Nous avons donc l'occasion, nous, députés fédéraux, de nous lever et de dire: «Posons donc un geste significatif pour les provinces de l'Atlantique.»

Le président suppléant (M. Paproski): En conformité de l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qui seront soulevées ce soir à l'heure de l'ajournement: le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke—La défense nationale; le député de New Westminster—Burnaby—L'environnement; le député d'Ottawa—Ouest—La fonction publique; et le député de Hamilton—Est—L'immigration.

• (1620)

M. Howard Crosby (secrétaire parlementaire du président du Conseil du trésor): Monsieur le Président, je voudrais faire quelques remarques sur le projet de loi C-11 modifiant la Loi sur les chemins de fer. Tout d'abord, je tiens à dire au député néo-démocrate de la Colombie-Britannique que les tarifs de l'Est sont morts. Ils le sont depuis le 16 juillet 1989. Ça ne sert absolument à rien de voter contre le projet de loi parce que rien au monde ne ressuscitera ces tarifs.

Les produits céréaliers qui étaient transportés grâce à ces tarifs ne le sont plus depuis le 16 juillet 1989 et nous ne discutons que d'un détail juridique qui aurait dû être réglé à la dernière session du Parlement. Pourquoi aurait-il dû l'être? Apparemment, le député néo-démocrate de la Colombie-Britannique ne le sait pas. Il aurait dû être réglé pour que nous puissions remédier à la situation et compenser l'annulation des tarifs de l'Est pour aider le port de Halifax et peut-être les autres ports de la côte est.

Il est très inquiétant d'entendre des députés d'autres régions du Canada, si bien intentionnés soient-ils, déployer toute leur éloquence pour une question qui est déjà réglée dans la région en cause, la Nouvelle-Écosse et les ports de la côte est. Je vais vous dire pourquoi. Pas un gallon, pas une tonne de grain ou de produits céréaliers n'a transité par le port de Halifax ou par un autre port de la côte est sous le régime des tarifs de l'Est depuis environ deux ans. Cela devrait être clair pour tout le monde.